

## Vos réactions

---

Sujet : Convention fiscale franco-roumaine

*Bonjour,*

*Je suis rentré de Roumanie depuis quelques trimestres et je me permets de vous alerter sur le non fonctionnement de la convention.*

*J'ai placé sur une assurance vie ouverte en France alors que j'étais non résident français et résident roumains plusieurs centaines de milliers d'euros. Selon la convention fiscale à mon retour de France je devais payer uniquement la CSG sur les bénéfices.*

*Sauf que pour cela il faut faire remplir à l'administration fiscale roumaine un papier qu'elle se refuse à remplir (le cabinet KPMG Roumanie qui s'occupait de moi a fait plusieurs tentatives).*

*Résultat : j'ai dû payer entre 30% et 40% sur les intérêts pour avoir cassé mon assurance vie à mon retour*

*Mon retour d'expérience est que même si une convention existe son application n'est pas acquise.*

*Votre article laisse à penser que tout fonctionne comme écrit dans la convention ce qui pourrait induire en erreur des personnes.*

*Merci d'ajouter un commentaire sur votre site précisant que la convention est difficile à mettre en oeuvre contrairement à ce que laissent à penser certaines banques et intermédiaires financiers...*

Un adhérent de l'UFE Roumanie

---

Subject: Re : Newsletter UFE Roumanie juillet 2010

*Bravo, toutes mes félicitations, cette newsletter est très informative et bien faite !*

Patrick Caraco  
Président UFE Los Angeles

---

Subject: Re :Newsletter UFE Roumanie juillet 2010

*Chers amis,  
Merci et surtout BRAVO pour votre newsletter.  
Si un de vos adhérents vient à Barcelone qu'il prenne contact avec nous.  
Bon été,  
Cordialement,*

Jenny Basset  
Présidente UFE Catalogne

---

Subject: Re: Newsletter UFE Roumanie juillet 2010

*Sachez que le nouvel Ambassadeur d'Arménie en Roumanie est un très grand francophone, c'est M. Hamlet Gasparian.  
Appelez-le de ma part.*

Le Président UFE-ARMENIE  
Raymond Yezeguelian

---